

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

PG/RV 71101
Objet

Subvention exception-
nelle à la section
cycliste du ROC

DATE DE CONVOCATION

21 juin

DATE D'AFFICHAGE

21 juin

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 23

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze

le vingt quatre juin à 18 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M e DUFOUR

Etaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, BUJARD, STIPAL, BUCHET,
COLLE, BARDE, MONTRON, NAULIN, DOIREAU, RIVIERE, LACHAUD,
BROTREAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, DELAIR, BOUTET, PAPEAU,
TAP, BARRIERE, MMes FAVIERE, BIDEAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DOMECC par M. BUJARD
Melle FOUCHE par M. DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI , LARGETEAU

M onsieur LANDRY a été élu Secrétaire.

La section cycliste du ROC qui a organisé les épreuves
officielles suivantes :

- Finale Régionale "POITOU-CHARENTES" du premier Pas Dunlop
- Championnat Régional sur route "Société"
- Tour cycliste de la Charente-Maritime en 6 étapes
- 5e coupe ,des Espoirs.

a sollicité l'attribution d'une subvention exceptionnelle, sa situation
financière ne lui permettant pas de supporter la totalité des frais
d'organisation de ces manifestations.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission des Sports en date du 7
juin 1971,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 17 juin
1971,

RECEPTE

24 JUIN 1971

Secrétaire

ROCHEFORT

DECIDE :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 000 F à la section cycliste du R.O.C.
- d'imputer la dépense correspondante sur le "crédit réservé" prévu au Budget Primitif 1971 chapitre 94-5 article 637.

Approuvé par 25 voix.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



M. [Signature]